

Bienvenue au webinar

Accompagnement de jeunes déscolarisés sans emploi
Quelles solutions proposer ?



Jeudi 24 juin 2021 à 11h

Quelques conseils pour suivre le webinar :

Début du webinar à 11h

Durée : 1h



Connexion internet : privilégiez une connexion filaire au wifi



Audio : privilégiez un casque audio ou des enceintes



En cas de problèmes techniques : n'hésitez pas à nous solliciter via le tchat de conversation à droite de l'écran



Le replay et le support de présentation seront disponibles dans les prochains jours sur la page dédiée

Posez vos questions via le tchat tout au long du webinar !

Accompagnement de jeunes déscolarisés sans emploi Quelles solutions proposer ?



Cycle de webinars

- **Le décrochage scolaire : quels enjeux après la crise ?**
Septembre 2020

- **Jeunes de 16 à 18 ans, quelle mise en œuvre de l'obligation de formation ?**
Novembre 2020

Replay + FAQ :
[Décrochage scolaire, comprendre et agir](#)



Intervenants



Yolande NAUDIN

Psychologue de l'Éducation Nationale
CIO de Clermont Ferrand



Marie BERTEAUD

Référente Obligation de formation
Mission Locale Aix les Bains,
Lac du Bourget, Albanais et
Chautagne



Fleurine LAUBIER

Responsable d'équipe
Accompagnement intensif des jeunes,
agence Pôle emploi de Lyon 9ème

SOMMAIRE

- 01** – Trois réseaux complémentaires
- 02** – Répertoire de mesures pour l'accompagnement de jeunes déscolarisés
- 03** – Etude de cas et focus sur quelques mesures d'accompagnement
- 04** – Questions-réponses

Qui sont les jeunes concernés ?



Les NEET'S

Jeunes de 16 à 25 ni scolarisés ni en formation ni en emploi et plus particulièrement :

- décrocheurs scolaires
- 16-18 ans soumis à l'obligation de formation

Ils se manifestent spontanément ou sont sollicités.

01

Trois réseaux complémentaires

Trois réseaux : des offres de service complémentaires

CIO



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Missions locales



Missions Locales
Auvergne-Rhône-Alpes

**Agences
Pôle emploi**



pôle emploi



Plateforme de Suivi et d'appui au Décrochage Scolaire PSAD

Coordination des acteurs de l'orientation,
la formation et insertion des jeunes



1^{er} accueil



Diagnostic

Entretiens d'Orientation
Analyse du besoin



Accompagnement et suivi

Recherche de solutions
Parcours individualisés

L'accueil en Mission Locale

La Mission Locale Jeunes accompagne et conseille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire avec 4 actions :



ORIENTATION

Écoute, conseils, test d'orientation...



EMPLOI

Offres d'emploi, coaching emploi, ateliers CV ...



FORMATION

Offres de formations, de stages, d'alternance...



VIE QUOTIDIENNE

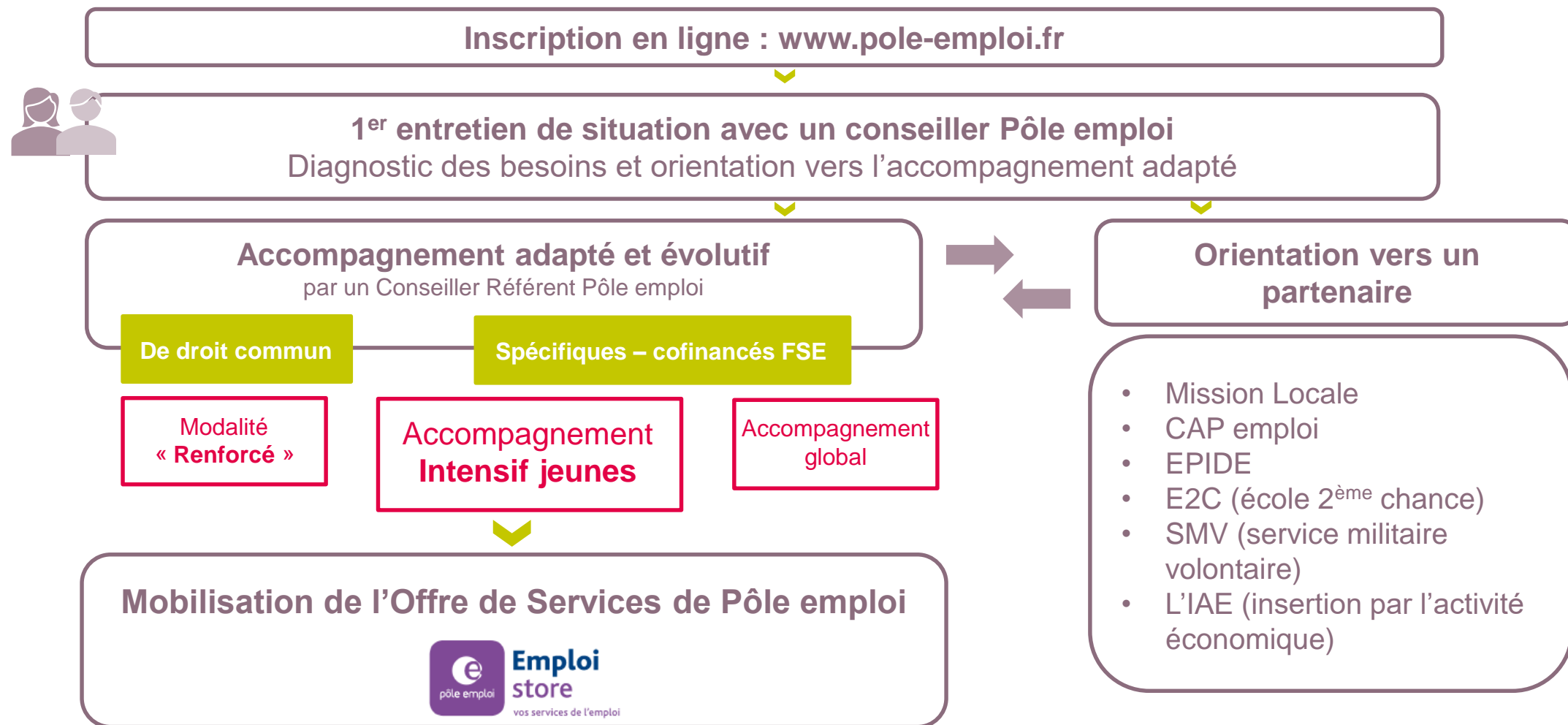
Santé, logement...



Depuis Septembre 2020, les Missions Locales sont garantes avec les CIO de la mise en œuvre de l'Obligation de Formation pour les jeunes de 16 à 18 ans.

61 Missions Locales accompagnent les jeunes de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

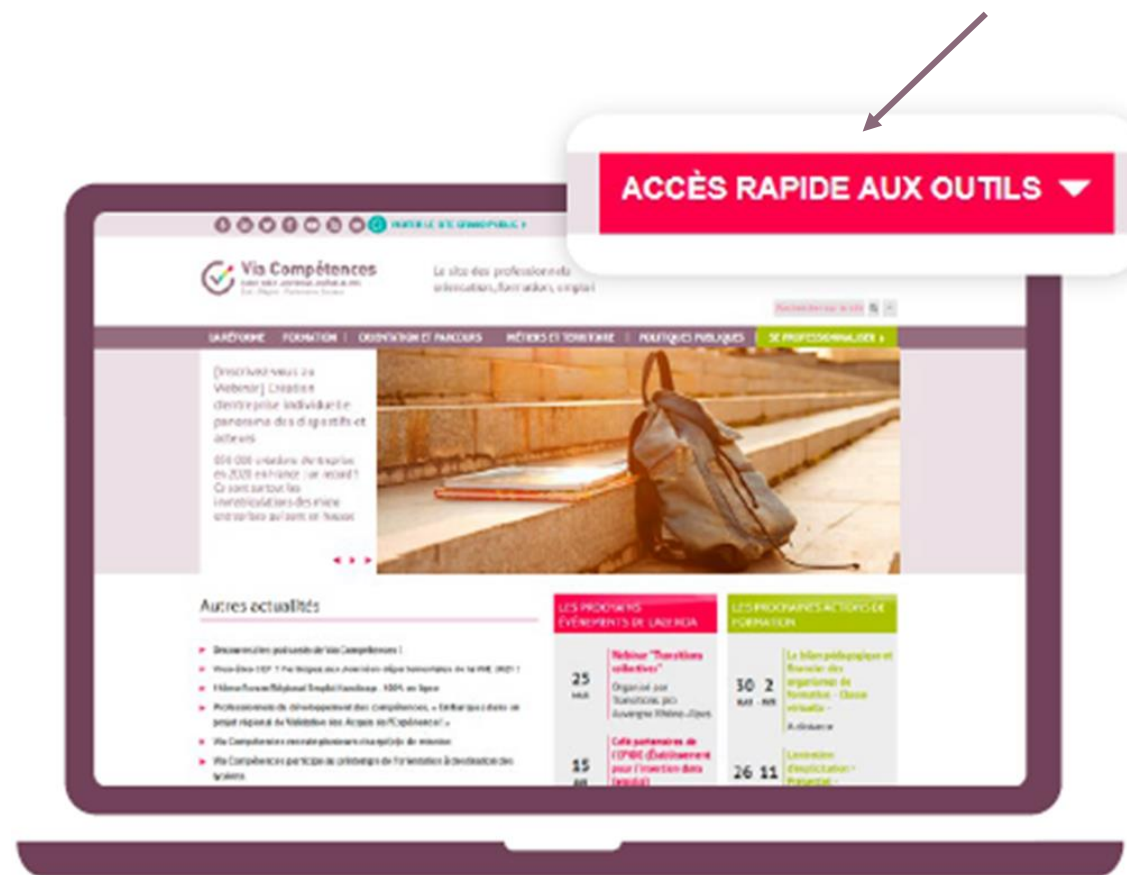
Parcours du jeune 16-25 ans à Pôle emploi



02

Répertoire de mesures pour l'accompagnement de jeunes déscolarisés

Répertoire de mesures pour l'accompagnement de jeunes déscolarisés



Répertoire de mesures pour l'accompagnement de jeunes déscolarisés

Outil réalisé par un groupe de travail multipartenarial

3 grandes typologies de solutions :



Construire son projet




Suivre une formation



S'orienter vers un emploi

Période de mise en situation en milieu professionnel PMSMP

 Retour à la page précédente

 Nouvelle recherche

 Imprimer la fiche

 Télécharger la fiche

Période en entreprise qui permet de découvrir un métier ou un secteur d'activité, de confirmer un projet professionnel ou d'initier une démarche de recrutement.

Précisions sur les bénéficiaires

- Personnes sans activité en parcours d'insertion, inscrits à Pôle emploi ou pas
- Personnes en activité engagées dans une démarche d'insertion ou de réorientation professionnelle

Commentaires

Les PMSMP sont ouvertes « à toute personne faisant l'objet d'un accompagnement social ou professionnel personnalisé » quel que soit son statut (salarié, personne en recherche d'emploi ou en réorientation professionnelle, etc...), son âge et le cadre de son accompagnement.

La PMSMP vous permet d'être en immersion professionnelle dans une entreprise qui vous accueille afin de vous confronter aux conditions réelles du poste.

Les PMSMP ne sont assimilables ni à des périodes de travail, ni à des périodes de formation.

Les PMSMP font obligatoirement l'objet d'une prescription soit par un prescripteur de plein droit (Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi ainsi que les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires et les ateliers chantiers d'insertion) ou des prescripteurs mandatés bénéficiant d'une convention de délégation.

L'immersion dure au maximum 1 mois.

Il existe aussi une convention spécifique d'immersion en milieu professionnel pour les personnes en situation de handicap orientées vers les structures du milieu protégé.

En savoir plus

Voir la fiche complète sur
www.service-public.fr/...

Contact

Pour en savoir plus, contactez une structure du réseau :

- ▶ Missions Locales
- ▶ Pôle emploi

Des fiches descriptives



Mesures de droit commun

Parrainage pour l'emploi, droit au doublement dans son établissement d'origine, Garantie jeunes...



Services rendus par des structures

Accompagnement au retour en formation initiale dans un CIO, accompagnement intensif des jeunes demandeurs d'emploi à Pôle emploi...



Formations

Écoles de la deuxième chance, microlycées, écoles de production ...

Les petits +

- Différents niveaux d'information
- Les structures à mobiliser pour en savoir plus (géolocalisation)
- Lien vers la plateforme 1 jeune 1 solution (mesures jeunes/mesures employeurs)

03

Étude de cas

Focus sur quelques mesures d'accompagnement

CIO

Zoom sur ...



Inès

Plateforme d'insertion Mission de
lutte contre le décrochage
scolaire (MLDS)



Enzo

Lycée nouvelle chance

Actions de remobilisation

Les plates-formes d'insertion MLDS



Pour quoi ?

Construire son projet, préparer son insertion professionnelle ou encore poursuivre sa scolarité.



Pour qui ?

+ de 16 ans
En rupture de scolarité et sans solution

Comment ?

avec des entrées et des sorties permanentes
Statut scolaire

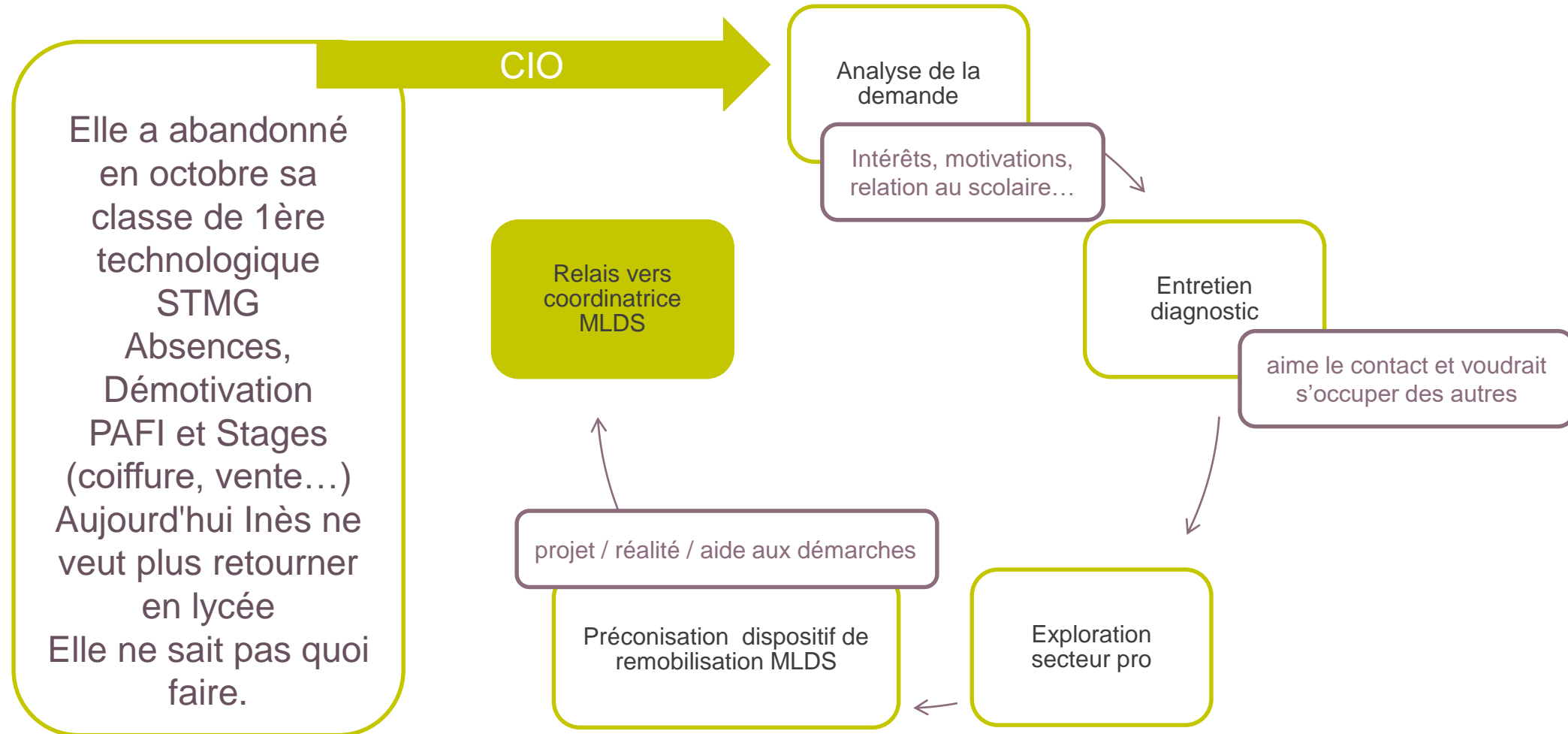
Accompagnement individuel

- Refus de retour en formation initiale
- Choix d'une formation en alternance
- Besoin d'une réflexion et d'une validation du projet professionnel

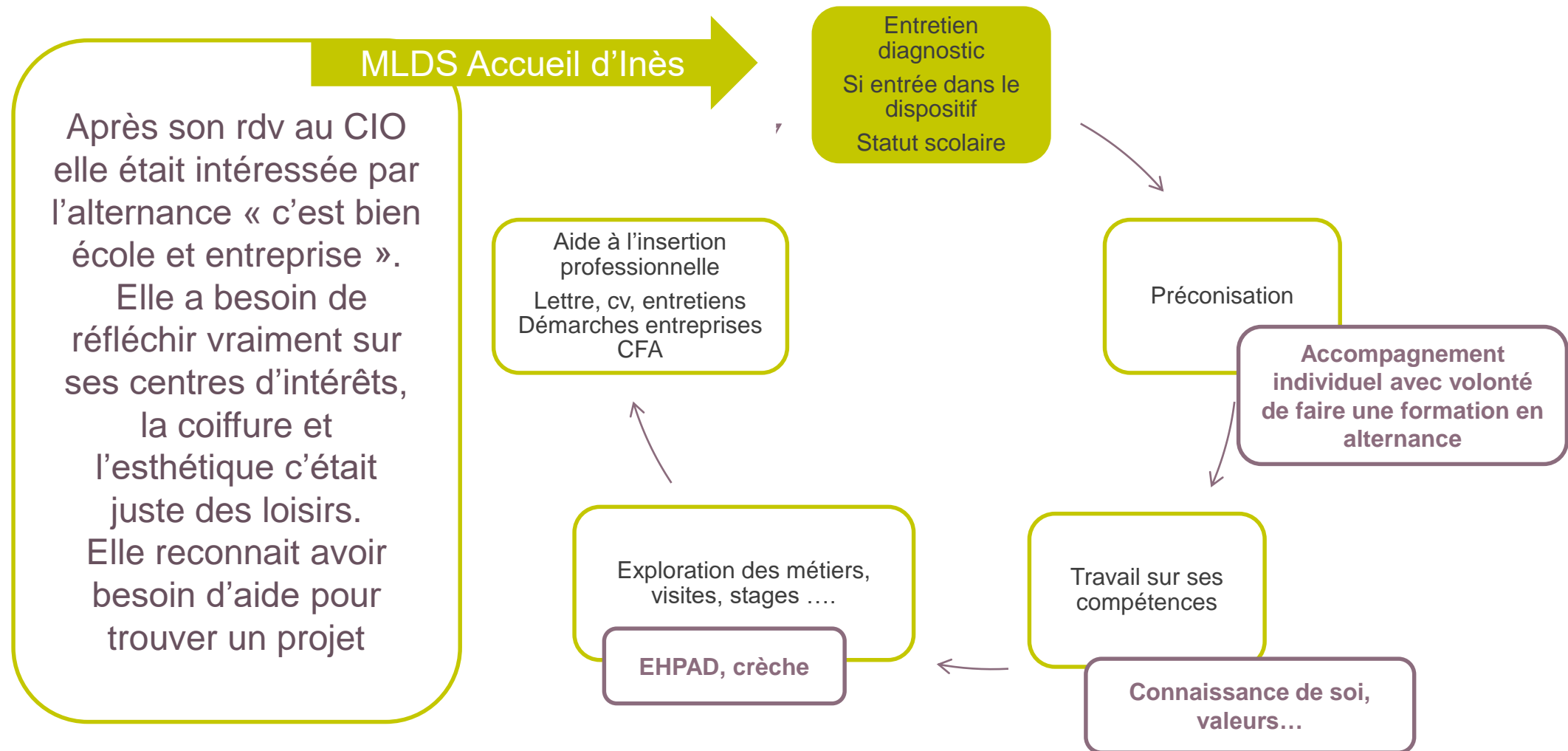
Accompagnement collectif

- Pas de rejet du scolaire
- Entrer en formation professionnelle sous statut scolaire ou en alternance
- Renforcement des acquis scolaires,
- Pas de projet professionnel

Inès, 17 ans



Inès, 17 ans



Zoom sur le lycée nouvelle chance (LNC)



Pour quoi ?

Reprendre des études pour préparer un CAP , BAC PRO ou Bac Technologique



Pour qui ?

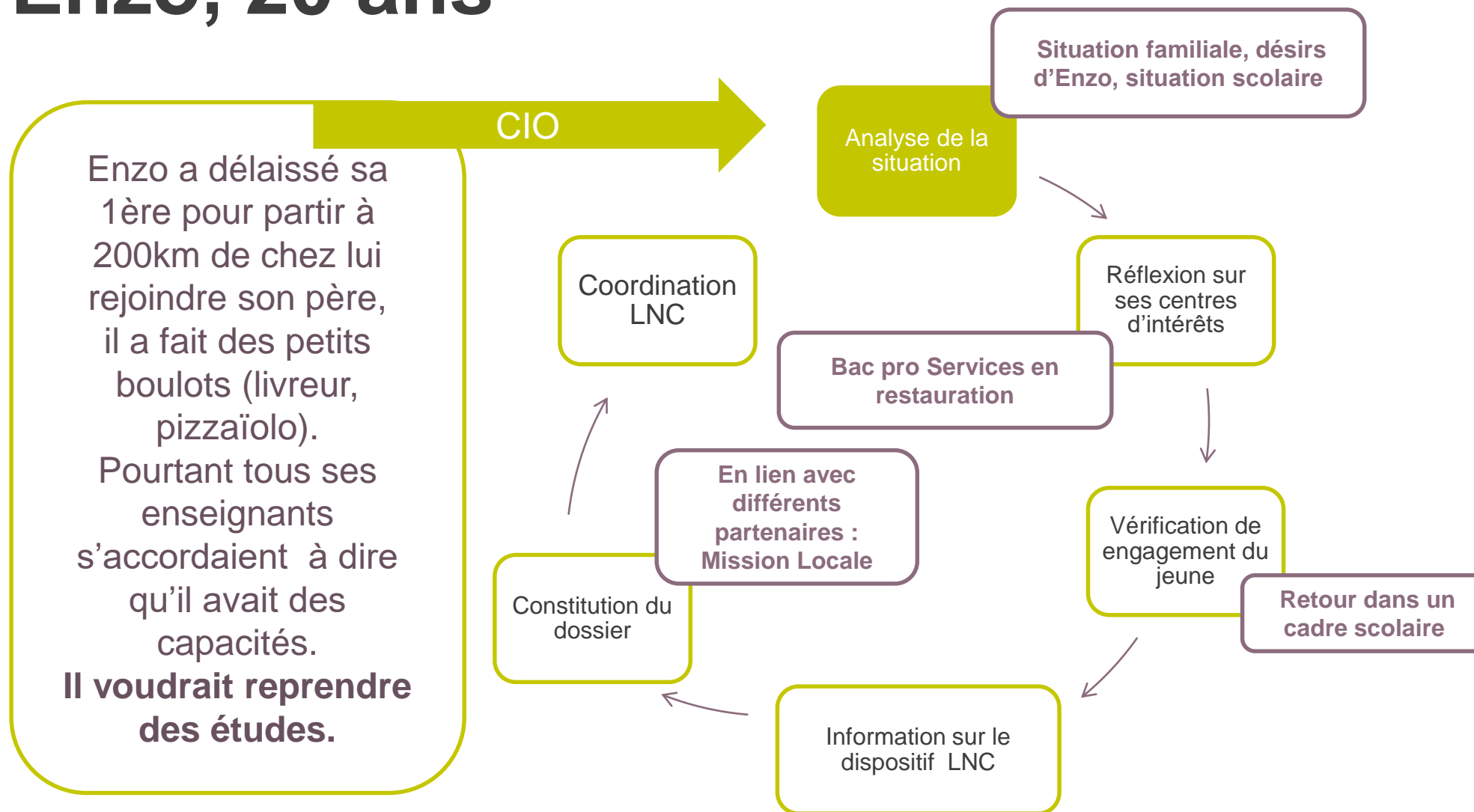
Âge 16 / 18 à 25 ans
Jeunes désireux de reprendre une scolarité

Comment ?

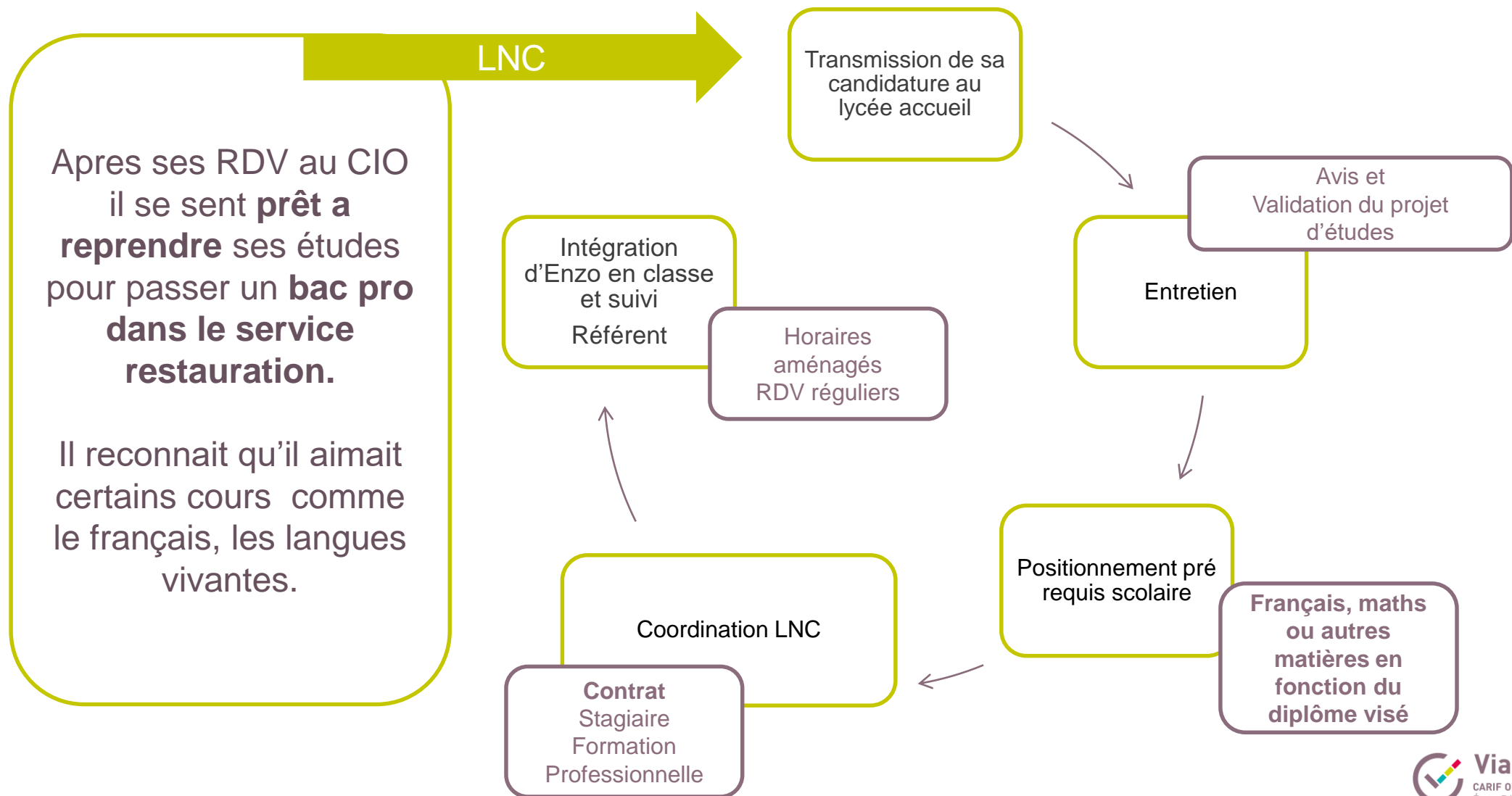
- Pré requis scolaire minimum
- Délais d'interruption des études entre 6 mois et 1 an selon les académies
- Avoir entrepris des démarches pendant sa période d'interruption scolaire
- Possibilité de prescription Mission Locale (contrat + rémunération)
- Statut : Stagiaire de la formation professionnelle



Enzo, 20 ans



Enzo, 20 ans



Mission locale

Zoom sur ...



Chloé
Garantie jeunes



Lucas
Promo 16-18

La Garantie jeunes



Pour quoi ?

Construire un projet
et favoriser l'insertion dans l'emploi.



Pour qui ?

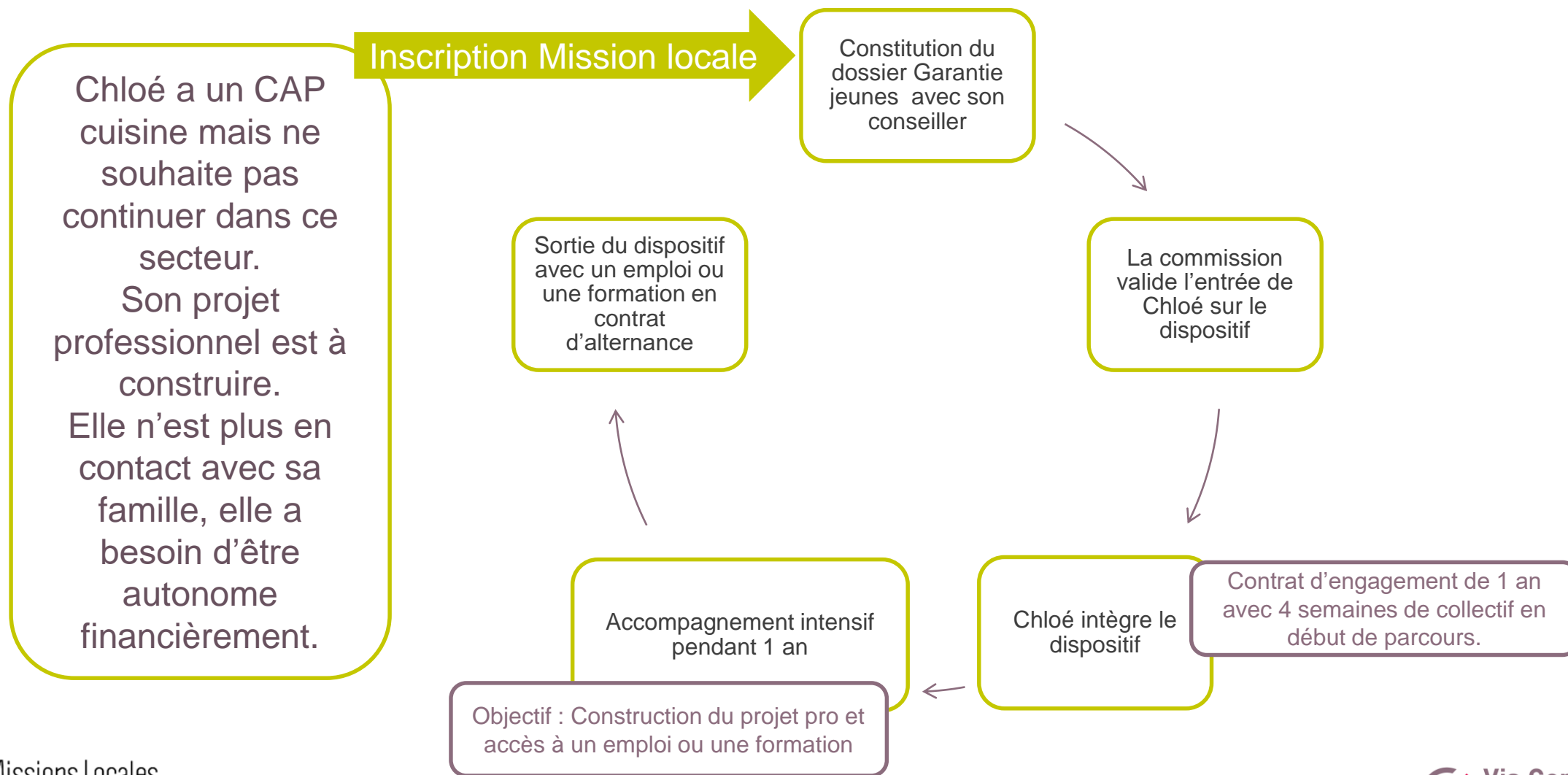
Jeunes de 16 à 25 ans ni scolarisés, ni en formation,
ni en emploi.
Ne disposant pas de soutien familial ni de ressources
financières suffisantes.

Comment ?

- Contrat d'engagements réciproques d'un an entre le jeune et la Mission locale
- Accompagnement intensif, individuel et collectif.
- Caractéristiques « fondatrices » de l'accompagnement Garantie jeunes :
 - Un accompagnement intensif à dimension collective
 - Une priorité aux mises en situation professionnelle selon le principe de « l'emploi d'abord ».

Allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 497,5€

Chloé, 20 ans



La Promo 16-18



Pour quoi ?

- Dispositif porté par l'AFPA, pour aider à :
- Découvrir les métiers (qui recrutent, se transforment, se créent...)
- Trouver celui qui vous correspond au jeune
- Construire un projet d'avenir accessible et réaliste
- Reprendre confiance en soi et gagner en autonomie



Pour qui ?

Jeunes mineurs de 16 ou 17 ans qui sont ni au lycée, ni en formation ni en emploi.

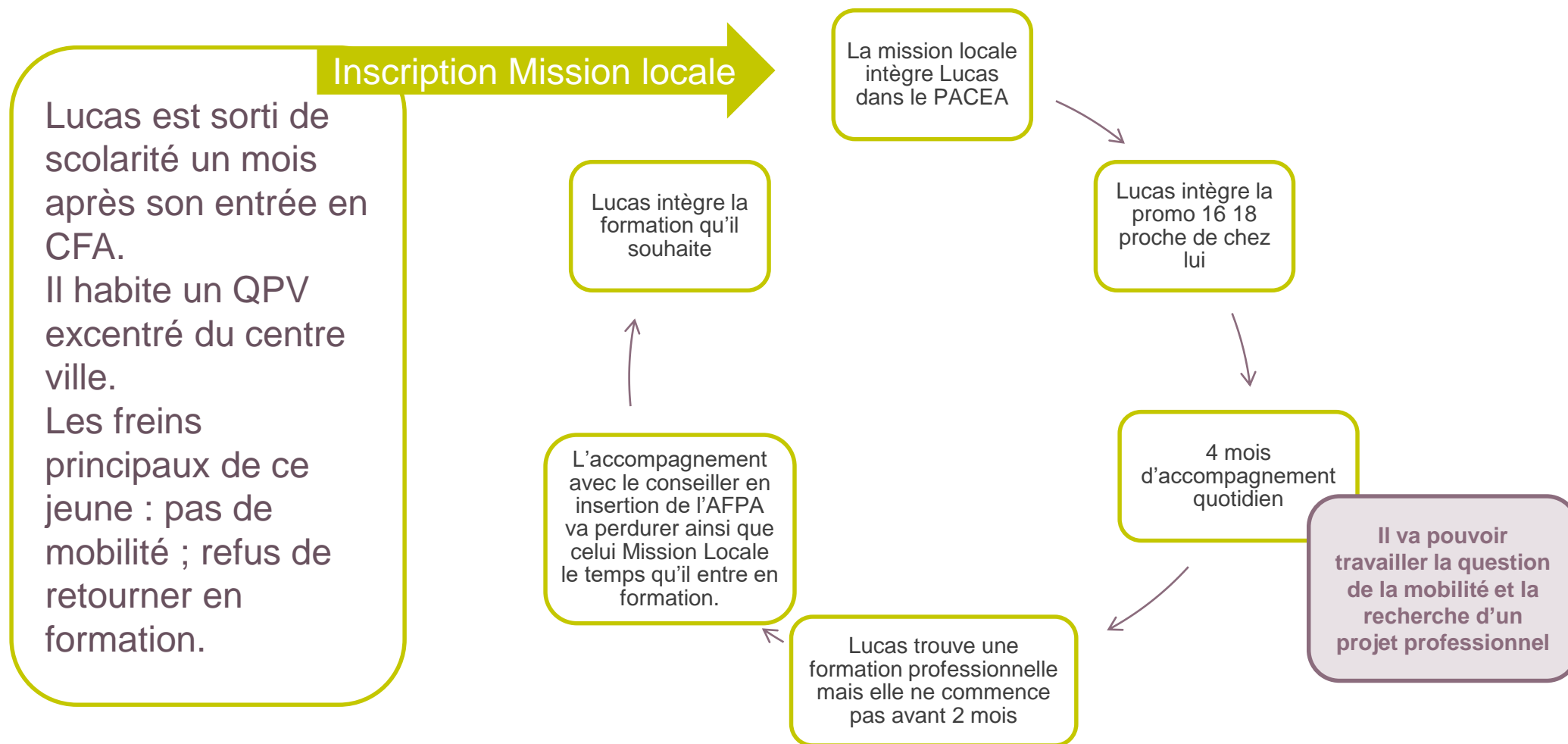
Comment ?

La promo 16 18 dure 4 mois. A l'issue desquels le jeune peut:

- Débuter une formation ou un contrat d'apprentissage,
- Chercher du travail,
- S'engager dans un service civique,
- Réintégrer dans un parcours scolaire (si celui-ci est la solution à son projet).

Il pourra aussi continuer à être accompagné s'il a besoin de plus de temps.

Lucas, 16 ans



Pôle emploi

Zoom sur ...



Sarah

Période de mise en situation en milieu professionnel (MSMP)



Hacène

- Méthode de recrutement par simulation (MRS)
- Formations avant l'embauche :
 - Actions de Formation préalable au recrutement (AFPR)
 - Préparation opérationnelle à l'emploi (POE)

Sarah, 22 ans

Entretien de situation

S'inscrit à la suite d'un emploi :
employée polyvalente de
restauration pendant 2 ans.
1ère année de CAP vente.
Certification technicienne en
extension de cils.

Elle perçoit l'ARE (allocation d'aide au
retour à l'emploi)

Accompagnement Pôle emploi :
11 mois.

Projet : travailler comme ASH.
Jeune motivée mais qui semble
parfois manquer de confiance en
soi.

Difficulté dévoilée par la suite :
Dyslexie.

1^{er} Entretien diagnostic
Formalisation d'un plan
d'action
Démarrage du CEP

Contrat
d'apprentissage

Sécurisation du
recrutement
PMSMP
et suivi dans l'emploi

Confirmation du projet :

Immersion professionnelle
Période de mise en situation
en milieu professionnel
PMSMP

Positionnement sur offres
ciblées MRS (méthode de
recrutement par simulation)

Situation de blocage

Orientation vers un
psychologue du travail de
Pôle emploi

Hacène, 22 ans

Entretien de situation

Travaille régulièrement en intérim mais cherche un emploi plus stable.
Accompagnement AIJ de 6 mois
Niveau BAC. Pas très assidu à l'école.
Il Perçoit l'ARE
Réside en QPV.
Projet : se qualifier sur un métier dans un secteur porteur.
Centres d'intérêt : informatique et sport.

1^{er} Entretien diagnostic
ADHESION du Jeune
Formalisation d'un plan d'actions

Réalisation d'une **POE**
FORMATION
Préalable à un contrat professionnalisant

Secteurs du sport ou de l'informatique

Confirmation du projet :

Travail sur les savoir-être professionnels et la candidature
Prestation **ATOUT JEUNES**

Promotion de profil avec mise en avant des dispositifs et aides
AFPR/POE
Emploi Franc

ZOOM sur l'Immersion professionnelle ou PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)

Pour quoi ?

- Découvrir un métier ou un secteur d'activité
- Confirmer son projet professionnel
- Initier un recrutement

Pour qui ?

Jeune de plus de 16 ans inscrit à PE ou Mission Locale :

- Perdu dans son projet professionnel
- Peu ou pas d'expérience dans le secteur ciblé
- Besoin d'identifier ou de démontrer ses compétences techniques et comportementales

Comment ?

Une entreprise accueille le jeune :

- Durée : de 1 jour à 1 mois (en continu ou non)
- Une convention signée entre le prescripteur *, l'entreprise d'accueil et le jeune
- Un « tuteur » en entreprise qui : aide, guide et accompagne le jeune; évalue les tâches et activités réalisées et renseigne le bilan

Le jeune :

- Conserve son statut de demandeur d'emploi et son régime d'indemnisation
- Bénéficie d'une couverture sociale
- Respecte le règlement intérieur et accède aux services collectifs de l'entreprise
- Peut bénéficier d'une aide à la mobilité (sous conditions)

Pôle emploi,
Mission locale,
Cap emploi,
Lauréats
prépa-apprentissage...

RETOUR SITUATION 1

ZOOM sur la Méthode de recrutement par simulation MRS

Pour quoi ?

- Être recruté sans tenir compte du CV
- Être recruté pour ses compétences et habilités professionnelles

Pour qui ?

- Jeune peu ou pas qualifié , avec ou sans expérience professionnelle
- Motivé et maîtrisant les codes de l'entreprise
- Capable de se projeter dans un emploi

Comment ?



[RETOUR SITUATION 1](#)

La Méthode de Recrutement par Simulation (MRS)



ZOOM sur les Formations avant l'embauche :

Actions de Formation préalable au recrutement : AFPR

Préparation opérationnelle à l'emploi POEI/POEC

Pour quoi ?

Faire acquérir les compétences nécessaire pour :

- Occuper un emploi
- Suivre une formation professionnalisante (contrat pro)

Pour qui ?

- Demandeur d'emploi Retenu sur une offre d'emploi (AFPR/POE individuelle)
- Prêt à s'engager sur un secteur professionnel ou un métier qui recrute. (POE collective)*

Comment ?

La Formation :

- Courte (durée maximum 400h **)
- Individuelle : AFPR et POEI
- Collective : POEC (sur besoins identifiés par les branches pro et OPCO)
- Prise en charge :
 - AFPR et POEI : financement Pôle emploi de 2000 à 32000 euros. (+ complément OPCO possible pour la POEI)
 - POEC : financement PIC

Le demandeur d'emploi :

- Statut de stagiaire de la formation professionnelle
- Rémunéré (AREF ou RFPE)
- Aide à la mobilité (déplacement/hébergement/repas) possible sous conditions



* Accessible aux salariés en insertion

** Sauf cas particulier (transport routier de marchandises : 434h)

RETOUR SITUATION 1

En conclusion



Des dispositifs mobilisables
mais surtout une analyse
fine des situations, un
accompagnement
individualisé



Pas de réponse unique



Une complémentarité entre
réseaux et des passages de
relais

Pour aller plus loin

TROUVEZ UNE SOLUTION QUI VOUS CONVIENT !

Jeunes de 16-25 ans, sans école, ni formation, ni emploi



www.coteformations.fr

Une rubrique entièrement dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans sans école, sans formation et sans emploi.

enjeux après la crise ?
WEBINAR : Le dé...
WEBINAR : Le dé...
Foire aux questions
Afin de répondre aux nombreuses questions posées durant ce webinar, une foire aux questions est disponible.
>> [Rendez-vous sur cette page pour consulter la FAQ.](#)

Replay du webinar du 24 novembre 2020 sur " Jeunes de 16 à 18 ans : quelle mise en œuvre de l'obligation de formation ? "

WEBINAR : Jeun...
WEBINAR : Jeun...
Foire aux questions
Afin de répondre aux nombreuses questions posées durant ce webinar, une foire aux questions est disponible.
>> [Rendez-vous sur cette page pour consulter la FAQ.](#)

Décrochage scolaire : des enjeux individuels et collectifs

Un enjeu social
Le décrochage scolaire est un enjeu social majeur. Les jeunes sans diplôme de niveau secondaire sont au chômage. Insee Références, 2017.

www.via-competences.fr

Rubrique « Orientation et parcours »
/Décrochage scolaire

Pour aller plus loin

Rendez-vous sur

www.professionnalisation.via-compétences.fr



Tous nos événements en replay
(webconférence, webinars)

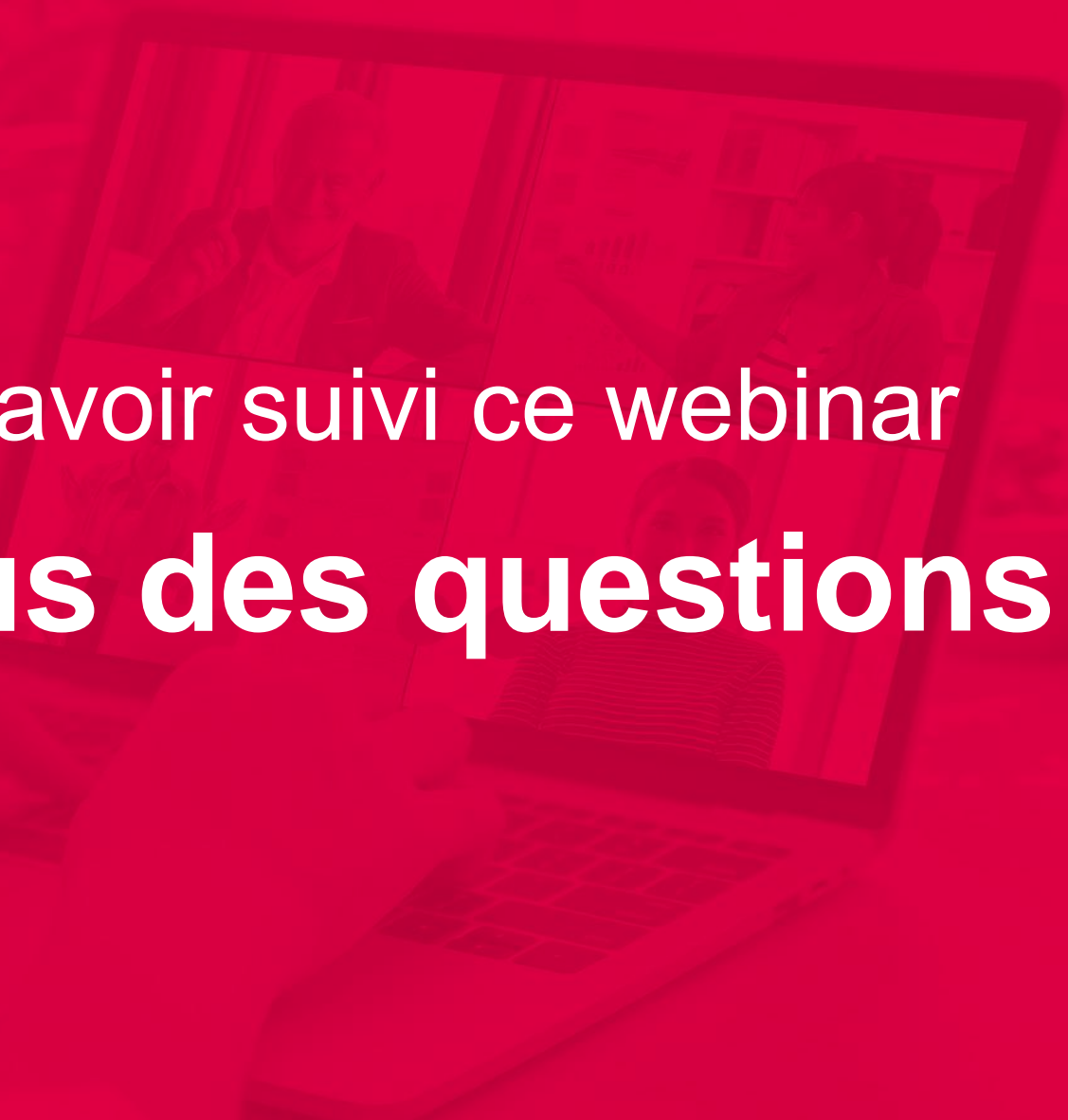


Le plan de professionnalisation 2021
(webinars, classes virtuelles, autoformation,
sessions en présentiel...)

Notre prochain webinar

Jeudi 1^{er} juillet 2021



A laptop is shown in the background, displaying a video conference with several participants. The laptop is tilted slightly to the right. The background is a solid red color with a white triangle pointing downwards at the top center.

Merci d'avoir suivi ce webinar
Avez-vous des questions ?